

LES CANADIENS DE L'OUEST.

JACQUES DUPÉRON BABY.

La famille Baby a su de tout temps se rendre chère au peuple canadien. Elle s'est distinguée dans les armes, dans la politique, dans le commerce et l'industrie et a rendu d'énormes services au pays.

Toujours aux premiers rangs sur les champs de bataille, les Baby ont encore su se signaler lorsque le canon cessa de gronder pour faire place aux joutes non moins courageuses de la parole et de la politique, puis promouvoir non moins ardemment les intérêts matériels du pays, se tenant toujours à la hauteur des besoins et des phases nouvelles que subissait notre condition comme peuple.

C'est une noble lignée, qui alliée aux premières familles du pays, les Juchereau Duchesnay, les Picoté de Belestre, les Hertel et autres, a su toujours rester fidèle à l'antique devise : Noblesse oblige.

Jacques Dupéron Baby est l'un des chefs de cette famille qui compte aujourd'hui de nombreux rejetons, et cette esquisse biographique suffira pour faire valoir ses titres à la reconnaissance du pays.

I.

Le fondateur de cette famille en Canada, est Jacques Baby, de Rouville, originaire de la Guinée, il passa en ce pays dans l'année 1665 avec le valeureux régiment de Carignan, dont il était l'un des plus brillants officiers.

Jacques Baby s'établit à Champlain, et il épousa en 1760 Mlle Jeanne Dandonneau du Sablé, fille de M. Dandonneau, seigneur de l'île du Pads, et de dame Jeanne Lenoir. Il eut de ce mariage plusieurs enfants, dont le plus jeune, Raymond, alla se fixer à Montréal, où il épousa le 9 juin 1721, Mlle Thérèse Dupré, fille de M. Louis Le Comte Dupré et de dame Catherine Saint-Georges.

Raymond Baby devint père de plusieurs enfants et Jacques Dupéron, le cadet, naquit en 1731. Ils étaient tous dans la vivacité et l'ardeur de l'âge, occupés des intérêts de leur famille qui faisait un commerce étendu de pelleteries avec les sauvages du bassin des Lacs, particulièrement avec les Mohicans ou les Chaouénons, lorsqu'éclata cette guerre géante entre la France et l'Angleterre où

Nos pères se couvraient d'un immortel renom
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire.

Les jeunes Baby, Louis, Jacques, Antoine et François, sentant bouillonner dans leurs veines le sang de leur aïeul, le vaillant officier du régiment de Carignan, n'hésitèrent pas un instant à mettre leurs épées et leurs vies au service de la patrie. Combattant presque toujours les uns à côté des autres et surexcités par une noble émulation, ils accomplirent des prodiges de valeur, rappelant par leur courage les frères Macchabées.

Ils prirent surtout une grande influence sur les sauvages qui formaient un contingent précieux et comblaient sans cesse les vides que faisait dans nos rangs la mitraille ennemie.

En 1755, M. de Contrecoeur, le commandant du fort Duquesne, rendait hommage à leur bravoure en leur confiant le soin d'aller faire une expédition contre les Anglais avec des sauvages de la tribu des Loups. "Aussitôt le présent ordre reçu," leur disait-il, "ils partiront avec un parti de Chaouénons et de Loups, pour aller à la rencontre des Anglais. Si l'ennemi n'a pas dépassé la hauteur des terres, ils s'en reviendront sans frapper, et empêcheront autant qu'il leur sera possible, les sauvages de le faire. Si, au contraire, ils les trouvent en armes sur les terres du roi, ils les repousseront par la force, mais auront attention pour que les sauvages n'exercent aucune cruauté envers les prisonniers. Fait au fort Duquesne, le 18 juin 1755, (Signé) CONTRECOEUR."

L'année suivante, l'un des jeunes Baby recevait de M. Dumas, qui avait remplacé M. de Beaujeu, au fort Duquesne, l'ordre suivant : "Il est ordonné au sieur Baby de partir avec un détachement de troupes, pour se rendre en Pensylvanie. Il s'attachera à observer les mouvements de l'ennemi, s'efforçant de saisir ses convois et de faire des prisonniers, afin de pénétrer ses desseins. Il marchera avec toutes les précautions possibles, afin d'éviter toute surprise, ayant toujours des éclaireurs en avant et sur ses ailes. Il emploiera son talent et le crédit qu'il a sur les sauvages pour empêcher toute cruauté à l'égard des prisonniers. Fait au fort Duquesne, le 20 juin 1756. (Signé) DUMAS."

M. de Ligneris, successeur de M. Dumas, voulant empêcher à tout prix les Anglais d'envahir la vallée de l'Ohio, envoya M. Baby à leur rencontre, au mois d'août 1757. "Il est ordonné au sieur Baby, officier dans les troupes, de partir incessamment de ce fort, avec le parti dont nous lui avons donné le commandement, afin de reconnaître l'ennemi et de l'attaquer, s'il trouve jour à le faire. Il prendra le plus grand soin pour savoir ses intentions et nous en donnera avis le plus promptement qu'il lui sera possible. S'il fait des prisonniers, il veillera à ce que les sauvages ne se permettent aucune cruauté à leur égard et fera tous ses efforts pour les en empêcher. (Signé) DE LIGNERIS."

En 1758, les Baby eurent la mission de se rendre en Virginie et d'exécuter l'une de ces entreprises périlleuses qui leur étaient familières. "Il est ordonné au sieur Baby, officier de milice," est-il dit, "de partir incessamment de ce fort, avec le sieur Dupéron, son frère, et de lever un parti de guerre qu'ils commanderont conjointement. Ils se mettront en campagne le plus promptement possible et iront frapper dans la province de la Virginie."

Les deux intrépides officiers, dit l'Histoire des Grandes-familles, étaient à peine de retour, ramenant avec eux vingt-neuf prisonniers, qu'ils étaient priés par M. de Vaudreuil de prêter main-forte à M. Duplessis, major des troupes à Montréal. En 1760, lorsqu'il fut question d'arrêter l'ennemi dans sa marche sur Montréal, ils furent encore envoyés à l'île Sainte-Hélène, où commandait M. D'Ailleboust.

Le certificat suivant du marquis de Vaudreuil nous dit la considération que l'on rendait à leur courage et à leur habileté militaire :

"Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur et lieutenant-général pour le Roy en toute la Nouvelle-France, certifie que les sieurs Baby, frères, ont donné dans toutes les occasions les plus grandes preuves de leur zèle et de leur désintéressement pour le service du Roy, qu'ils se sont distingués par leur bravoure et leurs talents, dans toutes les occasions qui se sont données contre l'Anglais, que depuis l'établissement de la Belle Rivière, il y en a toujours eu quelques-uns d'entre eux

employés auprès des nations de cette contrée, et que dans plusieurs circonstances très critiques, nous avons senti avec avantage, le crédit et l'autorité qu'ils ont sur ces peuples ; qu'en dix occasions, on leur a confié des détachements qu'ils commandaient en chef pour aller frapper sur les provinces de l'ennemi, et toujours avec succès, entre autres en 1758 avec 30 hommes, ayant fait dans la Virginie et amené au fort Duquesne vingt-neuf prisonniers. L'hiver dernier 1760, le commandant du Détroit, étant dans le cas d'envoyer des présents aux nations de ces contrées, et n'en ayant point dans le magasin, ces messieurs, qui étaient destinés pour cette affaire, les ont fait eux-mêmes. Enfin, qu'ils ont saisi, sans intérêt et avec empressement tous les moyens de se rendre utiles. En un mot, que leurs services nous ont été si agréables que nous ne pouvions rien faire de mieux que de leur accorder le présent certificat.

Fait à Montréal, le 15 juillet 1760,

VAUDREUIL."

Un pareil éloge venant du chef de la colonie n'a pas besoin de commentaires. Ajoutons seulement que les frères Baby prirent part à une foule de combats héroïques qui ne purent malheureusement sauver une cause irrévocablement perdue par la coupable apathie de la mère-patrie. A la Monongahéla, sur les Plaines d'Abraham et à Sainte-Foye, ils se sont battus comme des lions, espérant contre toute espérance que tant de courage dépensé pourtant en pure perte, réussirait à faire flotter victorieux le drapeau blanc sur le vieux roc de Québec.

II.

Après la guerre, la plupart des premières familles du pays ne voulant pas subir le joug du vainqueur, repassèrent presque toutes en France. C'était un grand malheur pour le pays. Car, il perdit ainsi les chefs naturels de la nation, ceux qui l'avaient guidée au milieu de ses plus cruelles épreuves et pouvaient le mieux tenir tête à la domination ennemie.

Il resta à peine quelques seigneurs et membres des classes libérales. Le clergé seul resta fidèle à ce pauvre peuple si terriblement éprouvé, il s'identifia complètement avec lui, et en devenant son guide à la fois religieux et politique, sa sage direction eut la plus heureuse influence sur notre avenir national.

Les Baby furent de ceux qui ne voulurent pas désertir la colonie canadienne dans la terrible crise qu'elle traversait. L'un d'eux, Jacques, voulut réparer les brèches qui avaient été faites à sa fortune comme à tant d'autres qui engloutirent tous leurs biens dans le bouleversement causé par la ruine des armes françaises. Il se rendit à Détroit pour y continuer, à l'instar des de Lotbinière, de Verchères, de Blainville et autres, le commerce de pelleteries qu'il avait commencé avant la guerre, avec trois de ses frères.

Détroit, fondé en 1700 par M. de la Mothe Cadillac, n'était pas alors la coquette et jolie ville, aux clochers et aux toits étincelants échelonnés sur les bords d'une pittoresque rivière, aux rues régulièrement alignées et bordées d'arbres ombreux, que les touristes se plaisent aujourd'hui à visiter.

C'était un modeste fort, protégé par des remparts et des palissades. Il était gardé par cent-vingt soldats anglais, outre environ quarante traitants et voyageurs, et renfermait une centaine de maisons fort retrécies, au toit couvert d'écorce ou de paille.

Véritable tente au milieu du désert, dit l'abbé Casgrain, ce fort était la sentinelle avancée de la colonie et, par suite, exposé sans cesse aux incursions des sauvages. Autour des fortifications s'étendaient quelques champs conquis sur la forêt, que les habitants ne pouvaient cultiver qu'au risque de leur vie, tenant la pioche d'une main et le fusil de l'autre ; et au-delà, en avant, en arrière, à droite, à gauche, partout l'immense océan de la forêt, autre ténébreux dont les sombres voûtes révélaient une multitude d'êtres mille fois plus cruels, mille fois plus formidables que les tigres et les reptiles. Il est facile d'imaginer de quel courage indomptable devaient être trempés ces hardis pionniers qui avaient osé venir planter le drapeau de la civilisation au milieu de ces lointaines solitudes, malgré des dangers sans nombre.

Le 20 Novembre 1760, Baby s'était donné une compagnie pour charmer les ennuis de la solitude. Il avait épousé au Détroit, Mlle Susanne de la Croix Réaume, femme accomplie, d'une grande intelligence et d'une admirable fermeté de caractère. On en aura une idée lorsqu'on saura que durant bien des années elle fut obligée de faire la sentinelle, le fusil au bras, pendant que tous les hommes étaient occupés aux environs à la culture des champs. (2)

Baby avait été nommé surintendant des sauvages et il réalisa en peu d'années une brillante fortune. Le poste du Détroit était extrêmement important et des milliers de sauvages accouraient de toutes parts pour faire la traite des pelleteries. Il devint propriétaire avec M. Macomb, père du général Macomb, d'une grande partie du terrain où s'élève aujourd'hui la florissante ville de Détroit.

III.

En 1763, Détroit subit un long siège, le seul que les sauvages aient probablement jamais fait d'une manière régulière. Car leur mode de guerre consistait ordinairement en escarmouches et en surprises. Mais ils avaient à leur tête un chef d'un génie extraordinaire et doté d'une plus grande habileté militaire que bien des généraux de renom, le célèbre Pontiac.

Ce sauvage qu'on a surnommé le Napoléon du désert, détestait naturellement les Anglais. Il avait pris une part active à nos derniers combats contre eux, et malgré la cession du pays aux anglais, il ne voulait pas plier sa tête altière devant eux. Il était parvenu à ligner la plupart des tribus de l'Ouest et à s'emparer de plusieurs forts occupés par des garnisons anglaises.

Une bonne partie des colons canadiens du Détroit sympathisaient avec lui et il en reçut souvent des renforts comme de précieux renseignements. Leur attitude excita la colère du Major Gladwin, commandant du Détroit, qui, dans une lettre à Sir J. Amherst, en date du 8 juillet 1763, écrivait entre autres choses : "J'ose dire qu'avant longtemps on verra que la moitié des colons méritent le gibet et que l'autre moitié devrait être décapitée. Néanmoins, il y a quelques hommes honnêtes parmi eux auxquels je suis infiniment obligé : M. Navane, les deux Baby et mes interprètes, St. Martin et LaBute."

Il paraît même qu'un certain nombre de voyageurs canadiens qui n'avaient aucun intérêt dans l'établissement, s'étaient joints à Pontiac, se vêtissant, s'attifant et se vermillonnant à la manière grotesque des sauvages. Mais ils ne lui furent pas d'un grand secours, car la plupart craignant le ressentiment des Anglais s'enfuirent dans le pays des Illinois avant la fin du siège.

Cependant, si Charles Guoin, un riche colon canadien et

1. Légendes Canadiennes.
2. Ibid.

quelques autres n'eussent mis le commandant du fort sur ses gardes, toute la garnison du fort aurait été prise par surprise et massacrée par les sauvages de Pontiac.

Lorsque celui-ci eut épuisé ses ruses de guerre pour s'emparer du fort et qu'il vit toutes ses manœuvres déjouées, il se décida à l'assiéger et à intercepter toutes les communications de la garnison avec l'extérieur, afin de l'amener à se rendre par la famine.

Tous les hommes du fort, officiers, soldats, traitants et voyageurs, passaient les nuits sur les remparts, se tenant prêts à toute éventualité, et même durant l'orage personne ne pouvait désertir son poste d'observation. On savait que l'audacieux Pontiac n'était jamais à bout de ressources, et il était à craindre qu'il ne tentât l'assaut à la faveur des ténèbres.

Les assiégés s'approvisionnèrent de vivres pour la plus longue période de temps possible. Chaque maison fut fouillée, et tout ce qui pouvait servir de comestibles, même la graisse et le suif, furent amassés dans les magasins de l'intendance militaire.

Malgré toutes ces mesures de prévoyance, dit Parkman ; (1) Détroit aurait fini par être détruit ou abandonné, si la garnison n'eut reçu des secours de quelques canadiens et surtout de Baby, qui demeuraient sur la berge opposée de la rivière. Baby faisait transporter nuitamment des bestiaux et des vivres dans des bateaux que l'on faisait glisser silencieusement sur les ondes de la rivière, sans jamais éveiller les soupçons des sauvages.

Les assiégeants commencèrent de leur côté à sentir les tiraillements de la faim, et afin de se ravitailler, ils se rendirent dans les fermes canadiennes, s'emparant de gré ou de force des effets qu'ils désiraient obtenir. Ce pillage en règle pesa bientôt lourdement sur les colons canadiens qui se réunirent dans la maison d'un nommé Meloche pour s'en plaindre hautement à Pontiac. "Vous prétendez," lui dirent-ils, "être amis des Français, et cependant vous dérobez leurs bestiaux, vous foulez leurs champs de blé en herbe et vous n'entrez dans leurs maisons que le tomahawk levé." Pontiac, qui tenait à conserver les sympathies des Canadiens, leur assura dans un très habile discours qu'il était "français et qu'il désirait mourir français," et qu'il ferait disparaître les abus dont on se plaignait. Et il tint parole.

Au commencement du siège, Pontiac, qui était un ancien ami de Baby, se trouvait chez lui. En pénétrant un soir dans sa maison, il alla s'asseoir près du feu regardant avec beaucoup de fixité le pétilllement de la flamme. Après quelques instants de silence, il se tourna soudainement vers Baby et lui dit avoir appris que les Anglais avaient offert au Canadien un minot d'argent pour la chevelure de son ami. Baby déclara froidement que c'était un mensonge et qu'il ne le trahirait jamais.

Après avoir étudié les impressions qu'aurait pu trahir la figure de Baby, il ajouta : "Mon frère a dit la vérité et je vais lui prouver que je le crois." De fait, il passa toute la nuit sous le toit de Baby, couché sur un banc et enveloppé dans sa propre couverture. Pontiac exerçait un ascendant irrésistible sur les sauvages qui lui étaient alliés, et l'anecdote suivante le prouve amplement. Quelques jeunes Wyandots venaient d'ordinaire tous les soirs sur la ferme de Baby et ils en enlevaient des bestiaux. Ce dernier se plaignit à Pontiac de ces vols répétés et réclama sa protection.

Le chef sauvage ignorait alors les relations de Baby avec les Anglais et il s'empressa de mettre un terme à ces excursions onéreuses. Il arriva chez Baby à la tombée de la nuit et il alla faire la sentinelle près des granges et autres bâtiments voisins. A une heure avancée, il vit se glisser tout près de lui comme des ombres les pillards et il leur cria : "Retournez à votre village, chiens de Wyandots. Si vous mettez la pied sur la terre de cet homme, vous êtes morts." Les Wyandots disparurent en un clin-d'œil et on ne les revit plus.

Il appert que Pontiac ne protégea toujours pas autant les Canadiens que ce fait pourrait le faire croire. Il les malmena plus d'une fois et les força de labourer pour lui et de faire d'autres corvées. Un jour même, il les obligea de le transporter dans une chaise, de maison en maison, dans le but de faire une réquisition de vivres.

(A continuer.)

1. Conspiracy of Pontiac.

CE QU'IL PRÉTEND ÊTRE ET POUVOIR FAIRE.—Le grand remède Shoshonee prétend être purement végétal, et avoir la vertu de guérir plus qu'aucun autre remède ou composition qui ait jamais été découvert. Il a la prétention d'avoir opéré plus de guérisons radicales et étonnantes là où il a été employé, que toutes les autres médecines ou compositions combinées. Il revendique le droit d'avoir été mis en usage par des médecins licenciés et de leur avoir été expédié à des centaines de milles. Il prétend avoir le pouvoir d'enrichir et purifier le sang d'une manière permanente. Il prétend avoir le pouvoir de guérir les poumons des personnes arrivées au premier et second degrés de bronchite et consommation, etc., etc., et nous vous disons : faites-en l'essai. 3-42 d.

INFLUENZA EPIZOOTIQUE.—Il est maintenant parfaitement prouvé, que la Poudre Dépurative de Fausse est une guérison certaine et même un préservatif contre cette maladie terrible qui sévit à présent sur tous les chevaux.

Dans les écuries de M. Dumaine et McVey où ce remède a été exclusivement employé dans toutes les phases de cette maladie, il n'a pas manqué une seule fois d'effectuer une guérison dans l'espace de deux à trois jours.

On peut se procurer cette poudre chez MM. Devius et Bolton, Pharmaciens près du Palais de justice, où l'on donnera toutes les instructions nécessaires.

Les annonces de naissances, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

En cette ville, le 18 courant, la dame de M. George Yon, marchand-fleurantier, une fille.

A Joliette, le 2 courant, la Dame de J. Arthur Renaud, commis marchand, une fille.

A Worcester, Mass, le 1er Octobre, Mme Joseph Artol Falardeau, une fille. Parrain et marraine, M. Léon Robert et sa Dame.

MARIAGES.

Le 24 Septembre, J. M. P. Sylvestre, M. D., de la paroisse de St. Joseph de Maskinongé, conduisit à l'autel, Mlle. Marie-Léocadie-Corinne-Evelina-Pichette, troisième fille de Jos. E. Pichette, ex-Régistrateur de la Rivière-du-Loup.

DECES.

A Syracuse, N. Y., le 4 Octobre, Marie-Aurélien-Rosana, enfant de M. Adolphe St. Pierre.